Beaucaire, le 23 août 2021

LA CULTUROTHEQUE
Siège Social : 27 bd Joffre – 30300 BEAUCAIRE
Adresse courrier : 81 chemin de la Grande Ribe – 30300 BEAUCAIRE

NOTICE D'INFORMATION « BALADE DANS LE GERS »

SEJOUR balade de 5 jours *(du 27 octobre au 31 octobre- 4 nuitées)*
A FLEURANCE (32)
N° 0578720213
La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association, titulaires de la licence FFRP 2021/2022 avec assurance RC.
Nombre de participants : 9 au minimum avec 2 voitures, 30 au maximum avec 8 voitures.
Date: du mercredi 27 octobre au dimanche 31 octobre.
Déplacements: voitures personnelles avec co-voiturage

PROGRAMME

Les participants, munis de leur pique nique pour le mercredi midi, doivent s'organiser pour un départ à 08h00 de Beaucaire, pour le lieu du séjour, le mercredi 27 octobre 2021.
Les balades prévues, sont à la portée de tous (*même aux « randosanteurs »*), le but étant de découvrir des villages et des sites exceptionnels tout en se baladant. Certaines balades seront accompagnées par des guides conférenciers.
Fin de séjour : Retour sur BEAUCAIRE, en covoiturage, à l'issue de balade du dernier jour.

HEBERGEMENT

L'hébergement sera assuré dans un Hôtel : Le Relais – 32 av. Charles de Gaulle – 32500 FLEURANCE.

COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à **192.00 €** par personne, en demi-pension, en chambre double.
Supplément pour chambre individuelle : **80,00 € pour le séjour.**

Ce prix comprend :

-l'hébergement à l'hôtel, les visites, entrées de site et guides conférenciers.
-L'accompagnement des balades par des Animateurs de l'Association.

Ne sont pas compris

-La fourniture des repas de midi du premier jour au dernier jour.
- les repas du soir
-Les boissons
-Les dépenses personnelles
-Le voyage, jusqu'à FLEURANCE et les déplacements sur place basés sur le co-voiturage.
-Les assurances facultatives (*annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement*)
-D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

INSCRIPTIONS

Les personnes intéressées sont invitées à s'associer, deux par deux, en vue d'occuper des chambres à 2 lits préalablement à leur pré-inscription.

ATTENTION : le nombre de chambres individuelles est limité.

Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du lundi 23 août 2021 puis par avec paiement de la totalité du séjour en ligne sur notre site.

L'inscription sera matérialisée par le paiement du voyage.

Suivant le nombre d'inscrits au 05.10.2021, la décision de réaliser ou non ce séjour sera prise. En cas d'annulation, le remboursement du voyage sera effectué par l'Association.

L'inscription deviendra définitive après le paiement et l'Adhérent devra lui-même imprimer son bulletin d'inscription qui sera en ligne et il sera signé par la Présidente après vérification des paiements effectués.

ASSURANCES FACULTATIVES

L'adhérent a la possibilité de souscrire, en même temps que son inscription, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances à imprimer sur notre site.

PAIEMENTS

Paiement de la totalité du séjour. Date limite 05/10/2021.

Primes d'assurance (*facultatives*) lors de l'inscription.

Tous ces règlements doivent être faits en ligne, par carte bleue.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Les participants sont invités à se regrouper, par affinité, pour viser à constituer des équipages de 3 à 4 personnes par véhicule. Déplacement d'environ 1100 kms comprenant aller-retour + trajets sur place.

Chaque équipage constitué gérera la contribution de chacun au frais du déplacement. (*Trajet A-R et trajets sur place)*

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

-Annulation faite avant le 01/10/2021 restitution de la totalité du séjour *(hors assurances).*

-Annulation faite entre le 01/10/2021 et le 10/10/2021 : restitution des sommes versées avec une retenue de 35 %.

-Annulation postérieure au 10/10/2021 : retenue de 100% du montant total du séjour.

DIVERS

Toutes les informations nécessaires à ce séjour sont communiquées sur notre site. Les animateurs se tiennent à disposition pour toute information complémentaire.

Une feuille de route sera remise aux chauffeurs.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables à la Permanence de l'Association ou sur le site de l'association ***(préciser ici l'adresse du site, ainsi que le chemin pour accéder aux documents).***